

Les artistes francophones n'existent-ils pas ?

Albert Baronian, Michel Baudson, Carine Bienfait, Guillaume Bijl, Jean-Michel Botquin, Laurent Busine... ⁽¹⁾

Artistes, galeristes, directrices (eurs) de centres d'art, critiques, curatrices...

■ La Fédération Wallonie-Bruxelles et la ministre Greoli ont sélectionné et envoyé un duo de plasticiens flamands pour la biennale de Venise. Une discrimination et un déni des talents francophones.

En Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), les modalités de sélection des artistes pour la biennale de Venise, à chaque fois différentes mais toujours annoncées très tardivement, ont souvent suscité une certaine perplexité. Pour l'édition 2019, l'appel à candidatures, publié en mai dernier, stipulait qu'*"en écho à l'accord de coopération pour la Culture, établi entre la Communauté flamande et la Communauté française depuis 2013, le projet sélectionné sera le fruit de collaborations témoignant de la vivacité de la création et des synergies en Belgique"*.

Fort bien. Cette clause a évidemment été respectée par les 13 candidats, en faisant par exemple appel à un commissaire du Nord du pays. Elle est apparue, pour quelques artistes néerlandophones, comme une invitation à participer à ce concours, alors que traditionnellement le pavillon belge est occupé par l'alternance des deux communautés – un des cas de partage équitable d'une institution nationale qui fonctionnait parfaitement bien, et sans exclusion des collaborations de la FWB avec la Flandre.

Un choix discutable

Des questionnements et même la consternation ont suivi l'annonce du choix, avalisé par la ministre Alda Greoli, d'un duo de plasticiens flamands (qui ont choisi de vivre à Bruxelles) et de leur commissaire Anne-Claire Schmitz, directrice de La Loge, une ASBL dont les seules subventions publiques pro-

viennent de Flanders State of the Art et de la Vlaamse Gemeenschapscommissie. Une représentation de la FWB par des artistes néerlandophones pouvait être une option de départ, politique ou diplomatique, quoique discutable et nous allons expliquer pourquoi; mais alors pourquoi ne pas l'annoncer clairement? Cela afin d'éviter aux créateurs francophones de concevoir un ensemble d'œuvres spécifique, ce n'est pas rien, qui n'aura pas la possibilité d'une réalisation, et une perte de temps aux commissaires

bien souvent à la tête d'institutions, auxquels un bulletin de type scolaire, avec pourcentage, a été envoyé.

Il est hors de question dans notre esprit d'incriminer le travail des lauréats, Jos de Gruyter et d'Harald Thys. Mais que la ministre choisisse d'octroyer à des artistes de la Communauté flamande 450000 euros, la seule subvention importante, quadriennale donc, en FWB, a de quoi surprendre. L'espoir révélé d'une réciprocité, dans deux ans, reste bien évidemment hypothétique, semble même tenir de l'irréalisme politique. La FWB pourrait bien être absente pendant huit ans de la plus prestigieuse des manifestations internationales!

Loin de vouloir refuser des synergies avec la Flandre, nous nous réjouissons que dans le domaine artistique elles existent bel et bien et que s'exprime une réelle résistance aux désirs de régionalisation. Le souhait

exprimé par Alda Greoli (LLB 18/07/2018), *"additionner les expériences, par-delà les communautés"*, se voyait, aussi, exaucé dans tous les projets proposés.

Il s'inscrit dans une lignée manifeste depuis quelques années dans certains pavillons à Venise, celle de considérer comme obsolète la représentation d'une identité nationale, pas d'étonnement donc au dépassement d'une frontière linguistique, qui aura fort peu de chance d'être remarqué. Mais cette tendance ne signifie pas l'absence de soutien aux artistes d'une nation,

d'une région, ou le refus de leur donner la possibilité d'une visibilité mondiale. Le choix de la ministre pourrait même être entendu comme un aveu, celui qu'il n'y aurait pas en FWB d'artistes capables de soutenir l'enjeu de la biennale de Venise, qui est aussi, faut-il le rappeler, une compétition internationale. Jan Hoet ne déclarait-il pas, avec moins d'ironie qu'on ne pourrait le croire, que les artistes wallons n'existent pas? Alda Greoli semble lui emboîter le pas. Ti-

rons-en alors toutes les conséquences: en Communauté française, il n'y a pas d'artistes, les institutions culturelles et leurs responsables ne valent rien; les

écoles d'art sont inutiles; les critiques et commissaires ne servent à rien; les journalistes culturels écrivent dans le vide; les

Traditionnellement le pavillon belge est occupé par l'alternance des deux communautés.

galeristes vendent du vent à des collectionneurs naïfs ! Est-ce bien cela le message qu'adresse la ministre ?

Pas de méritocratie

Il y a pourtant, de manière incontestable, dans la belge francophone (qui n'est décidément pas sans relation avec la Cacanie de Robert Musil, où *"on se bornait à tenir les génies pour des paltoquets"*), quelques plasticiens dont la qualité du travail est largement reconnue et valorisée au-delà de nos frontières, parmi lesquels plusieurs ont soumis un dossier.

A titre d'exemple, il y a aussi une candidate au parcours international des plus prestigieux, à un moment très favorable de sa carrière, qui depuis toujours entretient des *"synergies"* nourries, non pas occasionnelles ou opportunistes, avec la Flandre, et qui a soumis une proposition basée sur des collaborations nationales et extra-nationales, soutenue par le Mac's du Grand-Hornu et par le Smak de Gand. Selon l'un des membres du jury consultatif, *"on ne fonctionne pas à la méritocratie"*.

Et pourquoi pas, en l'absence de critères objectifs ? En fait c'est la procédure, celle d'un marché public, qui nous paraît inadéquate en matière d'art. De plus, dans un jury, il y a forcément des voix plus fortes, des affects, des amitiés et des inimitiés... La ministre a-t-elle seulement pris connaissance des dossiers les mieux défendus ? Elle n'a en tout cas pas pris la peine de rencontrer les participants les

mieux notés. Cela signifierait-il que le choix final allait dans le sens qu'elle s'était fixé dès le départ ? Si elle a pris le temps pour rendre publique sa décision, c'est, procédé habituel en nos contrées, pour qu'elle soit annoncée en période de vacances et ainsi réduire les possibles protestations.

Si la FWB ne fonctionne pas *"à la méritocratie"*, c'est parce qu'elle considère sa participation à la biennale de Venise comme un *"one shot"* épisodique, et non comme la pierre angulaire d'une politique culturelle cohérente.

Pourquoi cette biennale ne pourrait-elle pas être une étape importante dans le parcours des artistes belges francophones, qu'il s'agisse d'une impulsion décisive ou d'une consécration ? Pourquoi privilégier un projet théorique au détriment d'un parcours artistique ? Pourquoi les critiques ne peuvent-ils pas mettre leur plume au service des projets éditoriaux menés à ces occasions ? Pourquoi les opérateurs culturels francophones (que la FWB subsidie pourtant et à qui elle impose légitimement des *"quotas"* d'artistes francophones) ne sont-ils jamais sollicités pour produire les projets vénitiens ?

Créer des rancœurs

La dernière fois, c'était au siècle passé... Pourtant, Venise est aussi une opportunité exceptionnelle pour les institutions d'accroître leur visibilité internationale et d'étoffer leurs réseaux professionnels – conditions importantes à l'exécution de leurs missions. La

plupart des pays confient la production des expositions vénitiennes à une de leurs institutions, la Flandre aussi; seule la FWB s'obstine à faire le contraire... Venise devrait être l'occasion de fédérer tous les acteurs de la FWB, pas de les exclure comme le choix de la ministre le laisse croire ! Nous pensons qu'il s'agit d'une forme de discrimination, pire, d'un déni des talents en FWB, qui s'ajoute au manque de soutien à la création et à l'absence d'une véritable politique artistique (telle qu'elle existe en Flandre), et même d'une violence faite aux artistes actifs en Communauté française, ainsi qu'à tous ceux qui les soutiennent. Une occasion perdue, encore, et l'on se souviendra qu'en son temps, Marcel Broodthaers n'a pas été convié dans le pavillon belge... Conscients du risque que *"l'ouverture à la Flandre"* pourrait entraîner, celui de créer des rancœurs entre les communautés et les artistes, nous voulons aussi, par cette initiative nationale, clairement l'écarter.

→ Cette réflexion est également publiée dans *"De Morgen"*. Titre et sous-titres sont de la rédaction.

→ (1) Suite de la liste des signataires Catherine de Brackeleer, Herman Daled, Alain Declercq, Sonia Dermienc, Hans De Wolf, Carine Fol, Denis Gielen, Luk Lambrecht, Anaël Lejeune, Stella Lohaus, Catherine Mayeur, Lino Polegato, Pierre-Olivier Rollin, Dirk Snauwaert, Philippe Van Cauteren, Daniel Vander Gucht, Nadja Vilenne, Maité Vissaux... (suite et fonctions sur lalibre.be)